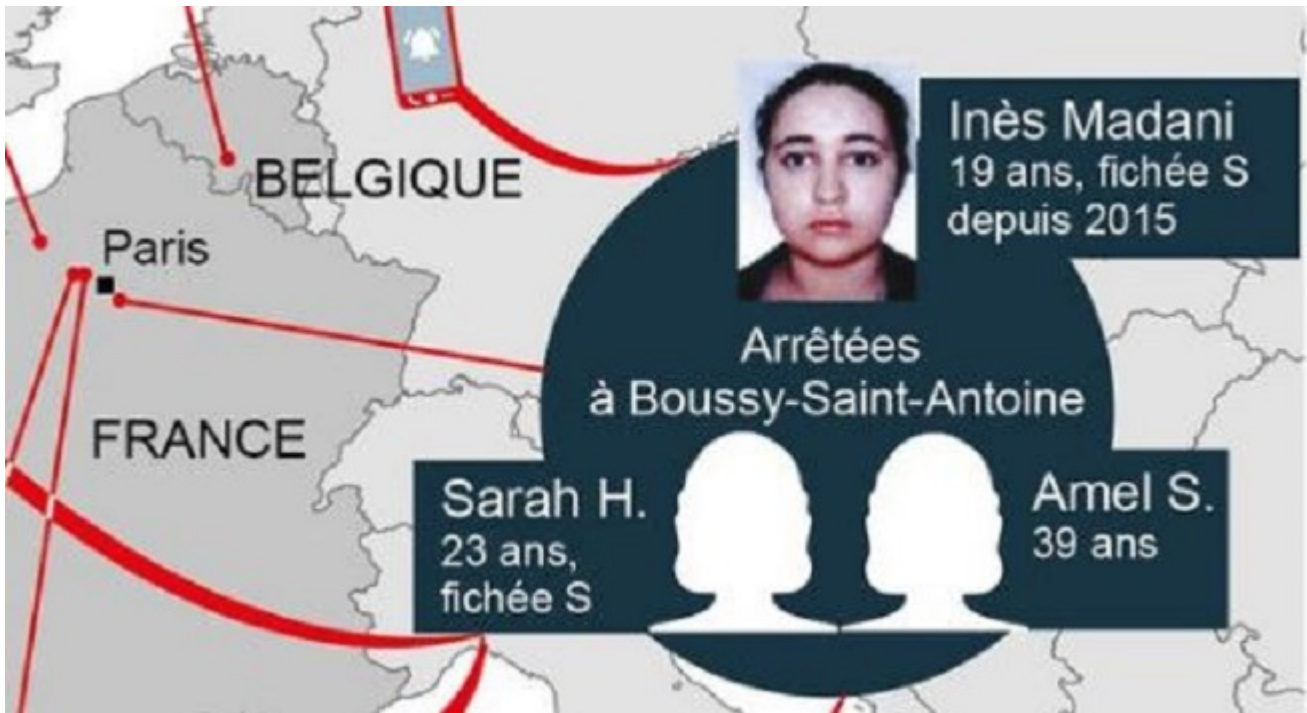


Attentat raté près de Notre-Dame : des photos de l'immeuble des trois femmes de Boussy-Saint-Antoine

écrit par Jules Ferry | 28 septembre 2019



Trois ans après l'échec d'une tentative d'attentat à la voiture piégée avec des bonbonnes de gaz près de Notre-Dame, suivi d'une attaque au couteau contre des policiers, six femmes et un homme comparaissent pendant trois semaines devant la cour d'assises spéciale de Paris.



Le maire ne comprend pas...

Le 5 octobre 2016 après les arrestations, le maire de Boussy, ne voulant surtout pas être mêlé à cette histoire, communique dans [le Parisien](#) pour se couvrir.

[Le Parisien octobre 2016]

« **Je souhaite laver l'honneur de notre ville, dont le nom a été associé à une tentative d'attaque terroriste** », assure le député-maire (PS) de Boussy-Saint-Antoine, Romain Colas. Pour « que la voix des habitants puisse être entendue en cas de procès », le maire souhaite que la commune se constitue partie civile dans le procès des trois femmes accusées de terrorisme et arrêtées le 8 septembre dernier dans sa commune.

Les images du 8 septembre dernier sont encore dans toutes les mémoires. **Ce soir-là, trois femmes** suspectées d'avoir voulu commettre un attentat à proximité de la cathédrale Notre-Dame à Paris ont été **interpellées à Boussy-Saint-Antoine, dans le quartier de la Grange-aux-Belles.**

Traquées par les policiers de la Direction générale de la

sécurité intérieure (DGSI), leur cavale de plusieurs jours avait pris fin au pied du bâtiment où l'une d'elle résidait. Lors de l'interpellation, un policier avait été blessé et l'une des trois terroristes présumées avait essuyé des tirs de riposte des forces de l'ordre.

« **Une de ces femmes vivait parmi nous, reprend le maire. Comment a-t-elle pu basculer ? Si notre constitution de partie civile est acceptée, nous pourrions poser ce type de questions** ».

Conseil « amical » (en partant du principe que l'édile est de bonne foi quand il prétend tomber des nues) **au Maire socialiste de Boussy qui ne « comprend pas »** ce qui a pu se passer et ne voit pas où est le problème en France :

Monsieur le Maire, nous vous conseillons la lecture d'un site qui travaille sans relâche à l'information de ses lecteurs, dans lequel vous pourriez bien découvrir des réponses à vos questions, **vous qui avez l'air si déconnecté des réalités de l'islamisation de la France.**

Méfiez-vous de l'eau qui dort, lisez Résistance républicaine, achetez les ouvrages conseillés, ouvrez enfin les yeux sur l'islam avant que la gare de votre ville n'explode pour de bon, comme le projetaient vos chères administrées qui vivaient apparemment sans histoires dans votre commune et en qui vous aviez toute confiance.

Un lecteur de Résistance républicaine nous transmet des **photos de Boussy-Saint-Antoine du 28 septembre 2019,** montrant le **lieu de résidence des trois femmes djihadistes** Inès Madani, Amel Sakaou et Sarah Hervouet en procès actuellement ([voir ici](#) le profil des accusées).



L'arrestation en 2016 (AFP)





Le rond-point devant l'immeuble (28 septembre 2019)



L'immeuble (28 septembre 2019)



Face à l'immeuble, le centre commercial Cora (28 septembre 2019)



(2016 AFP)



Le hall (28 septembre 2019)



(2016 AFP)



(2016 AFP)



Porte de l'immeuble (28 septembre 2019)



Interphones : l'étiquette a été ôtée (28 septembre 2019).



Hall (28 septembre 2019)



2016 : AFP, investigations dans l'appartement



L'appartement est celui avec l'escabeau, en travaux pour

accueillir de nouveaux occupants. On reconnaît la petite bouche d'aération (28 septembre 2019)



(28 septembre 2019)